

Arrêté n°2022-198 portant désignation de Mme Gwendoline JOLY-JAGOT aux fonctions de déléguée à la protection des données de l'ENS-PSL

Le directeur de l'École normale supérieure - PSL,

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement général sur la protection des données) ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

A compter du 27 juin 2022, Mme Gwendoline JOLY-JAGOT, directrice générale de services adjointe, est désignée déléguée à la protection des données de l'ENS-PSL en remplacement de M. Rénald CARUANA.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure-PSL

Fait à Paris, le **23 JUIN 2022**

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL



Frédéric WORMS